

La praxéologie comme lieu d'intégration de la poiésis et de la praxis.

Daniel Guy

▶ To cite this version:

Daniel Guy. La praxéologie comme lieu d'intégration de la poiésis et de la praxis.. Recherche scientifique et praxéologique dans le champ des pratiques éducatives. Congrès AFIRSE 1994., May 1994, Aix - Marseille, France. pp.76-78. halshs-00922917

HAL Id: halshs-00922917 https://shs.hal.science/halshs-00922917

Submitted on 7 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AIX-EN-PROVENCE. CONGRES AFIRSE 1994

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET PRAXEOLOGIE DANS LE CHAMP DES PRATIQUES EDUCATIVES. TOME II, COMMUNICATIONS.

LA PRAXEOLOGIE COMME LIEU D'INTEGRATION DE LA POIESIS ET DE LA PRAXIS

REPONSE A F. IMBERT

Daniel GUY, Université de Toulouse Le-Mirail

La praxéologie : au-delà du schéma moyens - fins

Dans sa contribution aux orientations du congrès, F. Imbert nous met en garde contre la pente *poiétique* qui menace l'approche praxéologique en risquant de la réduire à une optimisation de l'articulation rationnelle des fins et des moyens engagés dans une action. De ce point de vue, la praxéologie *viserait* (¹) l'efficacité de l'action, l'inscrivant ainsi dans le courant des recherches opérationnelles selon l'opposition traditionnelle recherche fondamentale - recherche appliquée (²). Soucieuse de conclusions opératoires, elle subordonnerait la question du pourquoi à la question du comment. La démonstration de F. Imbert, à travers la mise en relief de l'opposition contradictoire des paradigmes de la *poiesis* et de la *praxis*, souligne la nécessité d'être vigilants lorsque nous nous engageons dans des démarches praxéologiques. Cependant, notre expérience de l'Aide à la Décision Politique, constituée en praxis éducative (³), nous a appris à distinguer, à l'instar des philosophes de la technique (⁴), la praxéologie comme application des méthodes scientifiques à une praxis, de la praxéologie comme étude scientifique des praxis.

La praxéologie comme application de la méthode scientifique à une praxis : l'exemple de l'Aide à la Décision Politique.

Au cours du processus d'Aide à la Décision Politique, depuis la demande traduite en commande jusqu'à la remise du rapport d'expertise-conseil, nous mettons en oeuvre des méthodes et des

¹⁻ C'est nous qui mettons au conditionnel la proposition affirmative de F. Imbert.

²⁻ Opposition que V. Bedin, dans sa contribution aux orientations du congrès, invite à dépasser par la prise en compte de l'usage social de la méthode.

³⁻ Nous renvoyons le lecteur à l'article que J. Ferrasse, dans sa contribution aux orientations du congrès, consacre au problème théorique du "texte formateur" dans les rapports d'expertise-conseil.

⁴⁻ J.-Y. Goffi (1988) distingue ainsi la technologie comme application de la méthode scientifique à la technologie comme étude scientifique de la technique.

techniques scientifiques dans diverses opérations comme : l'analyse de la demande, le recueil des données, l'analyse des données. Chacune des séquences opératoires relève de la technique, telle que l'envisage Castoriadis (1975), c'est-à-dire du schéma moyens-fins. La méthode, quand à elle, articule les techniques entre elles en fonction de la rencontre d'un site théorique occupé par l'équipe et d'un problème social étudié. Rencontre que réalise la problématisation de la demande sociale. A ce niveau, nous pouvons repérer un premier décrochage par rapport à la poiesis, entendue ici comme élucidation quasiment totale d'un savoir sur son objet d'application, puisque chaque nouvelle problématisation d'une demande sociale inventera ou ré inventera de nouvelles combinaisons des séquences opératoires (5). Néanmoins, au-delà de cette remarque, la praxéologie apparaît bien sous cet angle comme une application des techniques et des méthodes scientifiques à une praxis. Dans le cadre de l'Aide à la Décision Politique, telle que nous la développons, cette dimension technique rencontre une dimension praxique qui s'exprime par notre souci de traduire dans nos rapports les contradictions qui traversent la réalité que nous étudions : discours rationnel - discours symbolique, logique du contrôle - logique de l'évaluation. Nous ne cherchons pas à éluder les contradictions et, si le problème des mathématiciens de l'aide à la décision est la mise au point d'algorithmes (6) de plus en plus complexes d'agrégations des données contradictoires, le nôtre est de contribuer à l'élargissement des espaces de libre mouvement au sein du système décisionnel afin de dialectiser les contradictions et de les rendre ainsi motrices. De ce fait, nous contribuons à renforcer l'autonomie de ce système. De plus notre choix de travailler à partir d'un texte écrit, le rapport d'expertise-conseil, appuie cette dynamique par la triple autonomie sémantique que Ricoeur (1986) reconnaît au texte par rapport au discours, tant au niveau des intentions de l'auteur et de la réception par l'auditoire primitif, que des circonstances de production.

La praxéologie comme étude scientifique des praxis

Dans le cadre du séminaire qu'anime J. Ferrasse autour des problèmes théoriques posés par l'Aide à la Décision Politique, notre discours vise la réflexion théorique, et subordonne dans son questionnement le comment au pourquoi. En ce lieu, ne sont pas produits des rapports d'expertise-conseil, mais des thèses, des mémoires, des articles.

La praxis au-delà du sujet

Autre élément de notre réponse à l'article d'Imbert : la place importante accordée au statut de l'autre dans l'opposition paradigmatique entre poiesis et praxis. La poiesis poserait l'autre comme objet de son agir alors que la praxis viserait le sujet et son autonomie. Loin de contester ce point de vue ancré dans une lecture psychologique des situations et rattaché à la conception de la praxis développée par Castoriadis (1975), nous le compléterons par une vision plus structurale. Dans le cas d'un processus d'aide à la décision visant une collectivité territoriale comme un département,

⁵⁻ Bien entendu ces séquences opératoires sont partiellement déterminées par le site théorique du chercheur, néanmoins chaque rencontre avec une nouvelle demande sociale oblige le chercheur à dépasser ses acquis historiques.

⁶⁻ Dans ce cas là, on parlera avec raison de techniques d'aide à la décision.

où les acteurs sont des représentants de diverses institutions porteuses d'intérêts contradictoires, le décideur n'est pas isolable, même s'il prend au moment de la signification publique de la décision la figure d'une personnalité politique ou civile dont la qualification pour décider est reconnue socialement. Nous devons davantage chercher le décideur dans les réseaux (7) formels et informels qui structurent les systèmes décisionnels. Dans cette perspective, le développement de l'autonomie ne vise pas un sujet psychologique mais le système à travers ce que J. Ferrasse (1994) désigne comme une stimulation structurale que réaliserait le texte écrit afin de développer les espaces de libre mouvement.

En conclusion

La distinction que nous avons établie entre la praxéologie comme application des techniques scientifiques, et la praxéologie comme étude scientifique de la praxis, tend à réhabiliter la praxéologie comme le lieu même de la confrontation entre *poiesis* et *praxis* puisque nous avons pu dégager que les dimensions *poiétique* et *praxique* structurent une démarche praxéologique comme l'Aide à la Décision Politique. Ce faisant, et en appui sur l'article de Jean Ferrasse consacré au problème théorique du "texte formateur", nous avons essayé de montrer que la conquête de l'autonomie ne vise pas seulement des personnes mais aussi des systèmes, et ce, non par le moyen d'une relation, mais par le moyen d'un objet écrit : le rapport d'expertise-conseil. Nous mettons donc à la discussion une proposition alternative à celle de F. Imbert (8) : il saurait y avoir une praxis en dehors d'une rencontre et d'une interaction singulières.

Notes bibliographiques

BEDIN V. (1993).- L'aide à la décision politique : de la recherche à la praxéologie, le cas de l'expertise-conseil, Thèse N.R., diffusion restreinte.

BEDIN V. (1994).- Le contenu de la preuve, son statut et ses règles d'administration dans l'aide à la décision politique. in *Orientations du congrès A.F.I.R.S.E.* Aix 1994, *Recherche scientifique et praxéologie dans le champ des pratiques éducatives*.

CASTORIADIS C. (1975).- L'institution imaginaire de la société. Paris, Seuil.

FERRASSE J. (1994).- Le problème théorique du "texte formateur" dans les rapports d'expertise-conseil. in *Orientations du congrès A.F.I.R.S.E.* Aix 1994, *Recherche scientifique et praxéologie dans le champ des pratiques éducatives*.

GOFFI J.-Y. (1988).- La philosophie de la technique. Paris, P.U.F..

IMBERT F. (1994).- A propos du schéma moyens-fins. in *Orientations du congrès A.F.I.R.S.E.* Aix 1994, *Recherche scientifique et praxéologie dans le champ des pratiques éducatives*.

RICOEUR P. (1986).- Du texte à l'action. Essais d'herméneutique, II. Paris, Seuil.

⁷⁻ Réseaux politiques, techno-structures, réseaux d'amitiés, associations, organisations professionnelles, chambres consulaires... Nous renvoyons le lecteur à l'analyse de Bedin (1993).

⁸⁻ Que nous rappelons ici : " Il ne saurait y avoir d'action, de praxis, en dehors de l'événement d'une rencontre et d'une interaction singulières, indéterminées, non reproductibles."